Nom : …….. Prénom : …….. N° ……. 2026/2027
Règlement ……

REGLEMENT INTERIEUR VESTIAIRE

- Les casiers doivent rester propres à l'intérieur : éviter de laisser des affaires avec des odeurs non appréciables (goudron, vêtements mouillés, etc….) qui pourraient gêner les autres occupants. Passé un certain délai, tout ce qui traine sera mis au rebus.

- Une clef est remise au moment de la prise de possession du casier.

  En cas de perte de votre clef, il vous sera demandé 10 euros pour le changement de la serrure.

- Votre clef doit être rendue au club le 15 juillet 2027 au plus tard et votre casier vidé.

- Tarifs annuel (Septembre 2026– Juillet 2027):
  - 77 euros grand casier
  - 50 euros petit casier

- Une caution de 30 euros est demandée en cas de détérioration.

- Il est interdit d'écrire, taguer sur les murs, les portes et sur les vestiaires.

- Il est strictement **interdit de fumer** dans les vestiaires.

- Nous dégageons toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires. Il est conseillé de ne pas laisser des objets de valeur.

- Nous vous rappelons que ces locaux sont sous surveillance vidéo pour votre sécurité et confort.

Les Écuries de Condé

Saint-Maur, le …… Lu et approuvé - signature